

COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

Réunion du Vendredi 21 Août 2020

P.V. n° 1

Président : Monsieur André ABLARD

Secrétaire : Monsieur Jean-Luc PHILIPPS

Membres : Messieurs Jean-Pierre FRANCESCHINI – Francis GALIMI – Jean LAGARRIGUE

MODALITES DE RECOURS

Les décisions prises par la Commission de Surveillance des Opérations Electorales peuvent être contestées devant le Tribunal Judiciaire. Au préalable il faudra obligatoirement initier une procédure de conciliation devant le C.N.O.S.F., dans un délai de 15 jours à compter de la notification de la décision de la C.S.O.E. (Art. L 141-4 du Code du sport modifié par la Loi n° 2010-626 du 9 juin 2010 – art. 3).

En application de l'article 14 des statuts du District du Var de Football, sis 169 Avenue Charles Marie-Brun – 83130 LA GARDE, la Commission de Surveillance des Opérations Electorales s'est réunie au siège du District le vendredi 21 août 2020 à 10 heures 30.

La C.S.O.E. a pris connaissance des attributions que lui confèrent les statuts du District.

A – ELECTION DU COMITE DE DIRECTION :

- La commission a noté que la seule liste des candidats à l'élection des membres du Comité de Direction, fixée au 19 septembre 2020, a bien été réceptionnée au secrétariat du District, par pli recommandé avec accusé de réception le 15 juillet 2020.
- elle a observé que sur la liste figurait autant de candidats majeurs que de sièges à pourvoir et que sur cette liste figuraient également les quatre candidats représentant les quatre familles spécifiques imposées statutairement,
- elle a vérifié que tous les candidats étaient licenciés et domiciliés sur le territoire du District,
- elle a pris acte que les candidats représentant une famille spécifique répondaient aux exigences statutaires.
- elle a constaté que sur la liste, chaque candidat avait signé son acte de candidature,

La Commission déclare que la liste présentée par Monsieur Pierre GUIBERT pour les élections des membres du Comité de Direction du District du Var de Football prévues le 19 septembre 2020 à Pierrefeu (Var), remplit les conditions exigées par les statuts du District du Var de Football.

La Commission de Surveillance des Opérations Electorales décide, en première et deuxième instance, que la liste jointe des candidats présentée par Monsieur Pierre GUIBERT est recevable.

B – ELECTION DE LA DELEGATION DU DISTRICT POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE MEDITERRANEE.

- la commission a noté avoir reçu cinq déclarations de candidature en binôme qui ont été réceptionnées au secrétariat du District, par pli recommandé avec accusé de réception le 31 juillet 2020.

- elle a vérifié que tous les candidats étaient domiciliés sur le territoire du District,
- elle a pris acte qu'ils répondaient aux exigences statutaires.
- elle constaté que chaque candidat avait signé son acte de candidature,

La commission de Surveillance des Opérations Electorales décide, en première et deuxième instance, que toutes les candidatures présentées sont recevables.

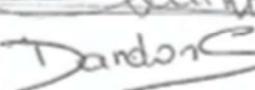
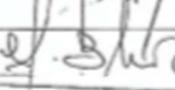
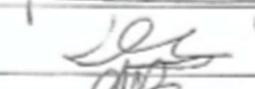
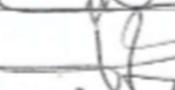
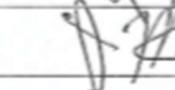
La réunion s'est terminée à 12 h 30.

Le Président : André ABLARD
Le Secrétaire : Jean-Luc Phillips



The image contains four handwritten signatures in blue ink. One signature is on the left, and three are on the right. The signature on the right is the most prominent and appears to be 'Jean-Luc Phillips'.

LISTE DES MEMBRES

	NOM	PRENOM	N° LICENCE	SIGNATURE
Président : N°1	GUIBERT	PIERRE	170237103	
Vice-Président Délégué : N°2	PONT	WILLIAM	1731284949	
Vice-Président : N°3	BORGONI	GERARD	1786242973	
Vice-Président : N°4	RUIZ	JEAN PAUL	1710027351	
Vice-Président : N°5	VIVERO	JOSEPH	1706251282	
Vice-Présidente et Femme : N°6	DARDON	CATHERINE	2543041014	
Secrétaire Général : N°7	VITIELLO	ANDRE	1766211132	
Trésorier Général : N°8	MONNIER	BEATRICE	1746210702	
Arbitre N°9	FAUTRAD	PATRICK	1799620081	
EDUCATEUR N°10	PERON	JEAN PAUL	2543066676	
MEDECIN N°11	RENZULLI	JEAN	1710027351	
CONSEILLER N°12	BOUCHON	GUY	1786210202	
CONSEILLER N°13	BOURICHA	GUY	1700242893	
CONSEILLER N°14	DI RE	ALBERT	1710391136	
CONSEILLER N°15	GIMENEZ	BRUNO	1700436845	
CONSEILLER N°16	IVORA	GERARD	2300259226	
CONSEILLER N°17	MANCINO	ANTOINE	1710027383	
CONSEILLER N°18	NDAW	MOURATH	2543897401	
CONSEILLER N°19	PAOLINI	JEAN	1716214195	
CONSEILLER N°20	SASELLI	ANDRE	1786211327	



ELECTION DE LA DELEGATION DU DISTRICT DU VAR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA
LIGUE MEDITERRANEE

ASSEMBLEE GENERALE DU 19 SEPTEMBRE 2020

DECLARATION DE CANDIDATURE EN BINOME

A remplir et à envoyer au District du Var par courrier recommandé avec accusé de réception avant le 20 août 2020 à minuit, dernier délai, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse indiquée dans l'appel à candidature.
Les mentions suivantes doivent être indiquées sur l'enveloppe : « Election de la délégation du district ».

Nous soussigné(e)s

Déclarons nous porter candidat (e)s à l'élection de la délégation du District pour l'Assemblée Générale de la Ligue,

Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F, déclarons sur l'honneur n'avoir fait l'objet

- * d'aucune condamnation faisant l'objet à notre inscription sur les listes électorales,
- * d'aucune sanction d'inéligibilité à temps,

qui serait de nature à nous interdire d'être candidat (e) aux élections des instances fédérales

	NOM	PRENOM	N° LICENCE (si membre individuel, fournir un justificatif)	SIGNATURE
<u>TITULAIRE</u>	GUIBERT	Pierre	170232103	
<u>SUPPLEANT</u>	VITIELLO	Arche	1766211132	

Fait à La Gaude le 21/07/2020



Rappel : chacun des deux candidats doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13 des statuts du District.

Par ailleurs, doit être jointe à la déclaration, pour chacun des deux candidats une copie d'une pièce d'identité.



ELECTION DE LA DELEGATION DU DISTRICT DU VAR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA
LIGUE MEDITERRANEE

ASSEMBLEE GENERALE DU 19 SEPTEMBRE 2020

DECLARATION DE CANDIDATURE EN BINOME

A remplir et à envoyer au District du Var par courrier recommandé avec accusé de réception avant le 20 août 2020 à minuit, dernier délai, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse indiquée dans l'appel à candidature.
Les mentions suivantes doivent être indiquées sur l'enveloppe : « Election de la délégation du district ».

Nous soussigné(e)s

Déclarons nous porter candidat.(e)s à l'élection de la délégation du District pour l'Assemblée Générale de la Ligue,

Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F, déclarons sur l'honneur n'avoir fait l'objet
* d'aucune condamnation faisant l'objet à notre inscription sur les listes électorales,
* d'aucune sanction d'inéligibilité à temps,
qui serait de nature à nous interdire d'être candidat (e) aux élections des instances fédérales

	NOM	PRENOM	N° LICENCE <small>(si membre individuel, fournir un justificatif)</small>	SIGNATURE
TITULAIRE	PONT	Wilfrid	1731284949	
SUPPLEANT	DARDON	Cathy	2543041014	

Fait à La Garde

le 21 Juillet 2020

Rappel : chacun des deux candidats doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13 des statuts du District.

Par ailleurs, doit être jointe à la déclaration, pour chacun des deux candidats une copie d'une pièce d'identité.



ELECTION DE LA DELEGATION DU DISTRICT DU VAR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA
LIGUE MEDITERRANEE

ASSEMBLEE GENERALE DU 19 SEPTEMBRE 2020

DECLARATION DE CANDIDATURE EN BINOME

A remplir et à envoyer au District du Var par courrier recommandé avec accusé de réception avant le 20 août 2020 à minuit, dernier délai, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse indiquée dans l'appel à candidature.

Les mentions suivantes doivent être indiquées sur l'enveloppe : « Election de la délégation du district ».

Nous soussigné(e)s

Déclarons nous porter candidat (e)s à l'élection de la délégation du District pour l'Assemblée Générale de la Ligue,

Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F, déclarons sur l'honneur n'avoir fait l'objet

* d'aucune condamnation faisant l'objet à notre inscription sur les listes électorales,

* d'aucune sanction d'inéligibilité à temps,

qui serait de nature à nous interdire d'être candidat (e) aux élections des instances fédérales

	NOM	PRENOM	N° LICENCE (si membre individuel, fournir un justificatif)	SIGNATURE
<u>TITULAIRE</u>	NDAW	Jourath	2543 897402	
<u>SUPPLEANT</u>	DI RE	Albert	1710391136	

Fait à ... La Garde

le ... 21/07/2020

Rappel : chacun des deux candidats doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13 des statuts du District.

Par ailleurs, doit être jointe à la déclaration, pour chacun des deux candidats une copie d'une pièce d'identité.



ELECTION DE LA DELEGATION DU DISTRICT DU VAR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA
LIGUE MEDITERRANEE

ASSEMBLEE GENERALE DU 19 SEPTEMBRE 2020

DECLARATION DE CANDIDATURE EN BINOME

A remplir et à envoyer au District du Var par courrier recommandé avec accusé de réception avant le 20 août 2020 à minuit, dernier délai, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse indiquée dans l'appel à candidature.

Les mentions suivantes doivent être indiquées sur l'enveloppe : « Election de la délégation du district ».

Nous soussigné(e)s

Déclarons nous porter candidat (e)s à l'élection de la délégation du District pour l'Assemblée Générale de la Ligue,

Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F, déclarons sur l'honneur n'avoir fait l'objet

* d'aucune condamnation faisant l'objet à notre inscription sur les listes électorales,

* d'aucune sanction d'inéligibilité à temps,

qui serait de nature à nous interdire d'être candidat (e) aux élections des instances fédérales

	NOM	PRENOM	N° LICENCE (si membre individuel, fournir un justificatif)	SIGNATURE
TITULAIRE	MARCIANO	Antoine	1710027383	
SUPPLEANT	IVORA	Gerard	2300259226	

Fait à LA GARDE

le 11 juillet 2020

Rappel : chacun des deux candidats doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13 des statuts du District.

Par ailleurs, doit être jointe à la déclaration, pour chacun des deux candidats une copie d'une pièce d'identité.



ELECTION DE LA DELEGATION DU DISTRICT DU VAR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA
LIGUE MEDITERRANEE

ASSEMBLEE GENERALE DU 19 SEPTEMBRE 2020

DECLARATION DE CANDIDATURE EN BINOME

A remplir et à envoyer au District du Var par courrier recommandé avec accusé de réception avant le 20 août 2020 à minuit, dernier délai, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse indiquée dans l'appel à candidature.
Les mentions suivantes doivent être indiquées sur l'enveloppe : « Election de la délégation du district ».

Nous soussigné(e)s

Déclarons nous porter candidat (e)s à l'élection de la délégation du District pour l'Assemblée Générale de la Ligue,

Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F, déclarons sur l'honneur n'avoir fait l'objet

- * d'aucune condamnation faisant l'objet à notre inscription sur les listes électorales,
- * d'aucune sanction d'inéligibilité à temps,

qui serait de nature à nous interdire d'être candidat (e) aux élections des instances fédérales

	NOM	PRENOM	N° LICENCE <small>(si membre individuel, fournir un justificatif)</small>	SIGNATURE
TITULAIRE	BORGONI	Gérard	1786242373	
SUPPLEANT	MONNIER	Beatrice	1746210702	

Fait à Sanary sur mer

le 21 juillet 2020

Rappel : chacun des deux candidats doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13 des statuts du District.

Par ailleurs, doit être jointe à la déclaration, pour chacun des deux candidats une copie d'une pièce d'identité.